

Plaquette annuelle

COURS MAINTENON

Exercice clos le 31/08/2025

COURS MAINTENON

BP 541
83409 HYERES

Exercice clos le 31/08/2025

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
359 Rue Saint Joseph
83400 HYERES

1. Comptes annuels

Rapport de présentation des comptes annuels	6
Bilan actif	8
Bilan passif	9
Compte de résultat	10
Annexe	
<i>Règles et méthodes comptables</i>	14
<i>Notes sur le bilan</i>	19
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	25
<i>Information sur les subventions d'exploitation</i>	27

2. Détail des comptes

Bilan détaillé	30
Compte de résultat détaillé	38

COMPTE-RENDU DE TRAVAUX D'EXPERT-COMPTABLE**COURS MAINTENON****Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025.**

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de COURS MAINTENON pour l'exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025, et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 15 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euro
Total bilan	9 630 616
Total des ressources	4 583 307
Résultat net comptable (Excédent)	202 834

Ces comptes étant soumis au contrôle légal du Commissaire aux comptes de l'association, nous délivrons un compte rendu de travaux au lieu d'une attestation conformément à la norme professionnelle.

Pour Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Fait à HYERES

Le 09/12/2025



Céline Tisset

Expert comptable associé

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	15 474	15 474		
Immobilisations corporelles				
<i>Constructions</i>	12 141 396	7 723 916	4 417 480	4 461 698
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	1 398 908	1 164 925	233 983	296 634
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	1 369 589	872 607	496 982	409 366
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	78 069		78 069	289 860
<i>Avances et acomptes</i>	18 300		18 300	3 958
Immobilisations financières				
<i>Prêts</i>	135 776		135 776	131 813
<i>Autres immobilisations financières</i>	381 783	185 000	196 783	1 863
Total I	15 539 295	9 961 922	5 577 373	5 595 191
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
<i>Créances Usagers et comptes rattachés</i>	26 719	16 880	9 839	14 576
<i>Autres</i>	291 770		291 770	108 638
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	1 599 748		1 599 748	1 552 834
<i>Disponibilités</i>	2 029 013		2 029 013	2 101 548
<i>Charges constatés d'avance</i>	122 873		122 873	121 217
Total II	4 070 123	201 880	4 053 243	3 898 813
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	19 609 418	10 163 802	9 630 616	9 494 004
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

	au 31/08/2025	au 31/08/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
<i>Fonds propres complémentaires</i>	2 282 681	2 282 681
Fonds propres avec droits de reprise		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	3 000 000	2 700 000
Report à nouveau	2 391 221	2 150 150
Excédent ou déficit de l'exercice	202 834	541 071
Situation nette (sous-total)	7 876 737	7 673 902
Subventions d'investissement	594 382	632 798
Total I	8 471 118	8 306 701
FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
Provisions pour charges	275 848	280 065
Total III	275 848	280 065
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	161 614	274 733
Emprunts et dettes financières diverses		7 608
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	147 172	163 662
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 619	50 210
Dettes fiscales et sociales	177 441	167 476
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	166 589	91 404
Autres dettes	108 025	148 640
Produits constatés d'avance	12 190	3 505
Total IV	883 649	907 238
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	9 630 616	9 494 004
(1) Dont à plus d'un an (a)	47 699	
Dont à moins d'un an (a)	688 778	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	Exercice N 31/08/2025	Exercice N-1 31/08/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services		
<i>Ventes de biens</i>	-3	220
<i>Ventes de prestations de services</i>	4 583 310	4 428 948
Produits des tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	2 078 413	2 068 439
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		9 690
dont dons manuels		9 690
<i>Contributions financières</i>		396
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	23 932	29 373
Autres produits	358 433	361 924
Total I	7 044 085	6 898 990
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	76 865	55 469
Autres achats et charges externes	2 633 622	2 506 659
Impôts, taxes et versements assimilés	265 745	247 077
Salaires et traitements	1 844 679	1 799 354
Charges sociales	865 988	789 156
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	763 224	771 856
Dotations aux provisions	20 446	29 900
Autres charges	411 603	435 958
Total II	6 882 172	6 635 429
1 . RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	161 913	263 560
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	155 482	180 657
Total III	155 482	180 657
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	1 561	2 350
Total IV	1 561	2 350
2 . RESULTAT FINANCIER (III-IV)	153 921	178 308

	Exercice N 31/08/2025	Exercice N-1 31/08/2024
3 . RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	315 834	441 868
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	17 463	86 528
Sur opérations en capital	92 140	98 210
Total V	109 603	184 738
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	10 678	20 751
Sur opérations en capital		31 972
Dotations aux amortissements et aux provisions	185 517	412
Total VI	196 195	53 135
4 . RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-86 593	131 602
Impôts sur les bénéfices (VIII)	26 407	32 399
Total des produits (I+III+V)	7 309 169	7 264 384
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	7 106 335	6 723 313
EXCEDENT OU DEFICIT	202 834	541 071

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	867 248	848 779
Total	867 248	848 779
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens	867 248	848 779
Total	867 248	848 779

1 – ACTIVITES ET FINANCEMENT

L'Organisme de Gestion de l'Etablissement Catholique Cours Maintenon est constitué en association déclarée loi 1901.

L'objet de l'association est d'assumer juridiquement la gestion de l'établissement scolaire dénommé Cours Maintenon, 10 Bd Pasteur 83409 HYERES.

L'association pourra se livrer à toute activité se rapportant directement ou indirectement à l'éducation, l'enseignement, la formation et la culture sous toutes ses formes, dans le respect du charisme de la Congrégation des sœurs hospitalières de St Thomas de Villeneuve.

L'association pourra réaliser toutes les activités parascolaires telles que l'accueil, l'hébergement, la restauration, la mise à disposition de locaux et d'une manière générale toute activité de quelque nature que ce soit, en lien avec son objet principal.

L'association pourra passer des conventions avec l'Etat Français, les collectivités territoriales ainsi qu'avec tout organisme concourant même partiellement à son objet.

Elle pourra acquérir tous biens nécessaires à la réalisation de son objet ou en avoir jouissance.

Les membres de l'association sont constitués en assemblées : Conseil d'Administration et Assemblée Générale. Les assemblées sont présidées par le Président de l'association.

L'Assemblée générale se réunit au minimum une fois par an en formation ordinaire.

- Les ressources financières de l'association se composent :
 - des contributions des familles,
 - d'une cotisation qui peut être demandée par le Conseil d'administration,
 - des contributions, participations et subventions versées par l'Etat, les collectivités locales notamment,
 - les intérêts et revenus du patrimoine de l'association,
 - du produit de sa gestion propre, et plus généralement de toutes ressources non interdites par la Loi et les règlements en vigueur.
- Les effectifs de l'Etablissement au 1er janvier 2024 :
 - 65 salariés OGEC, qui correspondent à 55,23 équivalents temps plein,
 - 123 enseignants de l'Education nationale, qui correspondent à 114,81 équivalents temps plein.
- Les locaux sont la propriété de la Congrégation des sœurs hospitalières de Saint Thomas de Villeneuve ; l'OCEC Cours Maintenon verse un loyer périodique à la Congrégation.
La surface au plancher des locaux habitables et annexes comprenant l'école St Joseph, l'école St Thomas de Villeneuve, le collège et le lycée Maintenon, le bâtiment d'hébergement et deux appartements privés s'élève à 12.647 m2.

2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'activité ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1 - Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Provision pour fraude au président : Au cours de l'exercice, la société a été victime d'une fraude dite « au président », ayant généré un préjudice financier total de 379 920 Euros. Des procédures sont en cours, comprenant notamment une enquête menée par la police judiciaire ainsi qu'une requête déposée auprès du tribunal compétent. A la clôture de l'exercice, le recouvrement des sommes concernées ne peut être considéré comme raisonnablement certain. En conséquence, et conformément aux règles comptables en vigueur, une provision pour dépréciation exceptionnelle a été constituée pour un montant de 185 000 Euros, correspondant aux deux premiers virements réalisés dans le cadre de cette fraude.

2 - Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

La méthode de traitement des actifs en matière de présentation des comptes annuels n'a pas été modifiée. La méthode antérieurement retenue était la méthode PROSPECTIVE dite SIMPLIFIEE

Pour les immobilisation décomposables, l'association comptabilise depuis plusieurs exercices les factures d'immobilisations de manière détaillée car il s'agit souvent de remplacement, remise en état (fenêtres, faux plafond, éclairage, volets etc)

Aucune décomposition n'est apparue évidente ou significative à l'examen de l'actif immobilisé par l'association en l'absence d'expertise ou d'autres éléments probants, au niveau des matériels et agencements divers et agencements des constructions. Les durées d'usage étant considérées comme équivalents à la durée réelle d'utilisation attendue par l'association, ou encore aux durées prévues lors de l'attribution des subventions les finançant.

Rappels/méthodes utilisées

Le poste Bâtiment Collège a fait l'objet précédemment d'une décomposition conforme à l'article 237 Septies du CGI, par composants de la manière suivante

- 85 % pour le bâtiment
- 10% pour l'électricité, plomberie
- 5% pour la façade, étanchéité, menuiseries.

Pour les immobilisations non décomposables, les entités qui déterminent les composants selon la méthode simplifiée de réallocation des valeurs nettes comptables doivent également déterminer les nouveaux plans d'amortissements (durées d'utilisation restant à courir et mode) des immobilisations non décomposables à partir des valeurs nettes comptables

L'association a précédemment décidé que les durées d'utilisation de cette catégorie d'immobilisations n'étaient pas différentes de celles retenues avant l'application des nouvelles règles et ne présentaient pas de caractère significatif. Il n'y a donc pas lieu de procéder à un ajustement des dotations futures. L'association conserve les calculs d'amortissements passés. Les immobilisations totalement amorties encore en service ne donnant pas lieu à revalorisation, ni retraitement

3 - Subventions d'investissement

Depuis l'exercice 2019/2020, le nouveau plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif est appliqué.

Ainsi, les subventions d'investissement reçues sont considérées « non renouvelables ». Elles sont comptabilisées dans les comptes « 131 » et non plus le compte « 103 ». La quote-part amortissable et acquise à l'association est comptabilisée au crédit des comptes « 139 » et non plus les comptes « 102 ».

Par mesure de simplification et afin de respecter la permanence des méthodes, les subventions d'investissement sont amorties à partir du 1^{er} septembre de l'exercice suivant lequel les travaux liés à ces subventions ont été réalisés.

Il faut noter l'application de la nouvelle numérotation des comptes 131 et 139 qui sont maintenant codifiés en fonction de la collectivité :

1312 : Région

1313 : Département

Par ailleurs, en application du règlement ANC N°2022-01 du 11 mars 2022 qui modifie le PCG en ajoutant une section consacrée à la formation professionnelle et à l'apprentissage, il a été décidé d'affecter le solde de la taxe d'apprentissage dans un compte 13181 « taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires ».

Par mesure de simplification, le solde de la taxe d'apprentissage est étalé sur 5 ans.

Le traitement des subventions reçues est comptabilisé en Produits au crédit du compte 777 « Quote-part des subventions d'investissements portées en profits » et s'élève à 98 852.09 Euros.

4 - Provisions pour dépréciation d'actif

Elles sont constituées pour tenir compte des risques de la dépréciation et d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

La provision pour créances douteuses a été établie suivant une liste nominative issue des données fournies par le service chargé du recouvrement.

5- Indemnités journalières

Les indemnités journalières versées en cas de maladie ou d'accident sont présentées au crédit des comptes « 428712 » alors que le plan comptable de la FNOGEC préconise le compte « 649 ».

Ce changement a été décidé afin d'établir un meilleur contrôle des versements d'indemnités journalières.

2- INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

1. Engagement de retraite

La dotation aux provisions pour indemnité de départ à la retraite du personnel OGEC, dont la méthode reste inchangée par rapport aux exercices précédents est basée sur un âge moyen de départ de 62 ans.

Compte tenu de l'absence de dispositions particulières dans la convention collective des Etablissements d'enseignements privés, les modalités de droit commun ont été retenues pour le calcul.

Il a été comptabilisé une provision de départ à la retraite du personnel OGEC de 11 933 Euros. Ainsi, le montant de la provision au 31/08/2025 représente 275 848 Euros.

Depuis 01/2011, la gestion retraite Enseignants est prise en charge par l'Etat. Il n'y a donc plus de provision à ce titre.

2. Affectation du résultat

Il est rappelé que l'assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31/08/2024 a pris la décision d'affecter l'excédent de l'exercice 2023/2024 d'un montant de 541 071.13 Euros en « Report à nouveau » pour 241 071.13 Euros et en « Réserves pour investissements » pour 300 000 Euros.

3. Loyer économique

Comme pour les années précédentes, le loyer a été comptabilisé en charge pour sa valeur économique (actualisé en fonction des variations non plus de l'indice du coût de la construction (Base 2TR1995) mais en fonction de la « moyenne associée » par référence aux dispositions du bail). Le montant actualisé est de 512 107.65 Euros HT (année civile 2024).

La différence constatée entre ce loyer économique et le loyer qui aurait dû être effectivement payé (1 250 000 Euros HT avant actualisation) à savoir 867 247.76 Euros, a été comptabilisée pour cet exercice, compte tenu des modifications du plan comptable FNOGEC, au débit du compte 861100 et au crédit du compte 871000.

Ce changement de numérotation et de présentation comptable a pour effet, de la même manière que pour l'exercice précédent, de réduire le montant annuel des charges et des produits de l'association d'un montant de 867 247.76 Euros.

4. Comité Social et Economique

Il existe au sein du COURS MAINTENON un Comité Social et Economique géré par les membres élus de la délégation unique du personnel qui bénéficie sur l'exercice 2024/2025 d'un budget de :

- 1) 14 220.49 Euros au titre du budget de fonctionnement
- 2) L'application du régime général aux enfants des enseignants et personnel scolarisés dans l'association a donné lieu en compensation au versement de la somme de 54 748.90 Euros au titre des œuvres sociales
- 3) Il est remarqué par ailleurs qu'au niveau poste « DONS » compte 623800 figurent les versements suivants :

Chèques déjeuner	- €
<u>Autres dons et cadeaux</u>	<u>1 940 €</u>
TOTAL	1 940 €

3- FAITS MARQUANTS

L'année scolaire 2024/2025 montre une activité soutenue au profit de l'amélioration continue des conditions de vie et d'enseignement des élèves dont les membres du personnel ont également bénéficié.

En parallèle, le volume des inscriptions d'élèves d'une année sur l'autre est resté stable et conforme aux prévisions.

Les activités périphériques et voyages scolaires se sont concrétisés conformément à leur programmation.

Les travaux de rénovation et d'aménagement ont été menés conformément au plan pluriannuel adopté par le Conseil d'Administration et dans le respect des limites budgétaires fixées. Pour mémoire :

- Reprises d'étanchéité (toitures terrasses, locaux enterrés...) en plusieurs endroits suite aux infiltrations constatées. Il est à noter que les travaux de reprise d'étanchéité ont été pris en charge financièrement par la congrégation propriétaire.
- Rénovation et réagencement du bureau du service informatique.
- Rénovation de la salle à manger des lycéens n°2 avec création d'une zone de débarrassage intégrée à la laverie.
- Rénovation des contrôles d'accès des portes du lycée (tranche 1).
- Sécurisation du périmètre de stationnement sur la Cour d'Honneur de la Maison Tulasne.
- Poursuite de la rénovation de l'internat du lycée (réfection des sols et remplacement de l'intégralité du mobilier).
- Rénovation de l'appartement de la communauté des religieuses incluant une rénovation complète des salles de bain.
- Remise en forme du périmètre de stationnement sur la rue privée de l'école Saint Thomas de Villeneuve.
- Divers travaux de peinture dans le cadre de la maintenance ordinaire des locaux.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 322		-16 848	15 474
Immobilisations incorporelles	32 322		-16 848	15 474
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	3 978 882			3 978 882
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	7 671 196	523 710	-32 391	8 162 514
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 423 365	47 999	-72 456	1 398 908
- Installations générales, agencements aménagements divers	271 500	54 059	-4 893	320 666
- Matériel de transport	34 239			34 239
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	925 068	118 720	-36 004	1 007 784
- Emballages récupérables et divers	6 900			6 900
- Immobilisations corporelles en cours	289 860	63 069	-274 859	78 069
- Avances et acomptes	3 958	14 343		18 300
Immobilisations corporelles	14 604 967	821 900	-420 603	15 006 262
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	133 676	3 963		517 559
Immobilisations financières	133 676	3 963		517 559
ACTIF IMMOBILISE	14 770 965	825 863	-437 451	15 539 295

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 322		16 848	15 474
Immobilisations incorporelles	32 322		16 848	15 474
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	2 546 941	142 139		2 689 081
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 641 439	425 788	32 391	5 034 835
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 126 730	110 651	72 456	1 164 925
- Installations générales, agencements aménagements divers	62 545	26 280		88 825
- Matériel de transport	22 537	2 583		25 119
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	742 358	53 194	36 004	757 300
- Emballages récupérables et divers	902	2 588	4 893	1 362
Immobilisations corporelles	9 143 452	763 223	145 744	9 761 448
ACTIF IMMOBILISE	9 175 774	763 223	162 592	9 776 922

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 958 920 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	135 776		135 776
Autres	381 783		381 783
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 719	26 719	
Autres	291 770	291 770	
Charges constatées d'avance	122 873	122 873	
Total	958 920	441 362	517 559
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Mangin delfina reversement ij prévo	1 016
Babin nathalie reversement ij prévo	353
Rinaudo hélène reversement ij prévo	3 599
Produits 24/25 à recevoir en 25/26	102 259
Intérêts courus à recevoir	1 433
Total	108 660

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	16 149	185 731		201 880
Total	16 149	185 731		201 880
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		185 000		

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	280 065	11 933	16 150		275 848
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	280 065	11 933	16 150		275 848
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		20 446	23 932		
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 736 477 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	161 614	113 914	47 699	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 619	110 619		
Dettes fiscales et sociales	177 441	177 441		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	166 589	166 589		
Autres dettes (**)	108 025	108 025		
Produits constatés d'avance	12 190	12 190		
Total	736 477	688 778	47 699	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	113 120			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Frs immobil. - fact. non parvenues	1 080
Dettes provisionnées pour cp	10 858
Charges sociales sur cp	3 936
Charges 24/25 à payer en 25/26	87 900
Total	103 774

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges 2025/2026 constatées d'avan	122 873		
Total	122 873		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits 2025/2026 constatées d'ava	20 722		
Total	20 722		

Population scolaire

	2024/2025	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021
Nombre d'élèves					
St Thomas	107	103	94	96	101
St Joseph	99	99	96	96	94
Pré-élémentaire	206	202	190	192	195
St Thomas	224	224	230	233	234
St Joseph	302	293	295	298	294
Elémentaire	526	517	525	531	528
Primaire	732	719	715	723	723
Collège	763	764	758	723	723
Lycée général et technologique	520	508	499	502	489
Lycée des Métiers (ex Lycée pro)	109	110	118	97	107
Secondaire	1 392	1 382	1 375	1 322	1 319
Total des élèves pour l'établissement	2 124	2 101	2 090	2 045	2 042
Pensionnaires	71	70	53	72	62
Demi-pensionnaires	1 500	1 493	1 556	1 515	1 521
Externes	553	538	481	458	459
Nombre de classes					
St Thomas	100	3	3	3	3
St Joseph	94	3	3	3	3
Pré-élémentaire	194	6	6	6	6
St Thomas	237	9	9	9	9
St Joseph	290	10	10	10	10
Elémentaire	527	19	19	19	19
Primaire	721	25	25	25	25
Collège	721	24	25	25	25
Lycée général et technologique	484	18	18	18	18
Lycée des Métiers (ex Lycée pro)	117	7	6	6	6
Secondaire	1 322	49	49	49	49
Total des classes pour l'établissement	2 043	74	74	74	74
Effectif moyen par classe					
Pré-élémentaire	34	34	32	32	33
Elémentaire	28	27	28	28	28
Collège	31	32	30	29	29
Lycée général et technologique	29	28	28	28	27
Lycée des Métiers (ex Lycée pro)	16	16	20	16	18

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 8 100 Euro
Honoraire des autres services : 0 Euro

Subventions d'exploitation

Participation de l'état et collectivités publiques
Subventions de fonctionnement

	2024/2025
PARTICIPATION DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	
TOTAL	
AUTRES PARTICIPATIONS	
TOTAL	95 134
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR AUTRES ACTIVITES	
TOTAL	2 078 413

COURS MAINTENON - Exercice 2024/2025

INFORMATION SUR LES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION
SUBVENTIONS PAR ELEVE

		TOTAL	ETAT	REGION	DEPARTEMENT	COMMUNE
LYCEE GENERAL ET TECHNIQUE	SUBVENTIONS	612 433	254 297	358 136		
	EFFECTIF	520	520	520		
	MONTANT PAR ELEVE	1 177,76	489,03	688,72	-	-
LYCEE PROFESSIONNEL	SUBVENTIONS	176 418	72 430	103 988		
	EFFECTIF	109	109	109		
	MONTANT PAR ELEVE	1 618,51	664,50	954,02	-	-
COLLEGE	SUBVENTIONS	865 661	391 234		474 427	
	EFFECTIF	763	763		763	
	MONTANT PAR ELEVE	1 134,55	512,76	-	621,79	-
ST JOSEPH	SUBVENTIONS	192 719				192 719
	EFFECTIF	401				401
	MONTANT PAR ELEVE	480,60	-	-	-	480,60
ST THOMAS	SUBVENTIONS	142 947				142 947
	EFFECTIF	331				331
	MONTANT PAR ELEVE	431,86	-	-	-	431,86
TOTAL DES SUBVENTIONS RECUES		1 990 178	717 961	462 124	474 427	335 666

ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>				
2051000 - Logiciels informatiques	15 474		15 474	32 322
2805100 - Amort. logiciels informatiques		15 474	-15 474	-32 322
	15 474	15 474		
Immobilisations corporelles				
<i>Constructions</i>				
2141000 - Batiments sur sol d'autrui	1 136 339		1 136 339	1 136 339
2141004 - Batiment college ete 2002	1 417 523		1 417 523	1 417 523
2141005 - Batiment central 2017	1 425 021		1 425 021	1 425 021
2145000 - Install-agencts constr - commun	2 335 421		2 335 421	2 160 432
2145100 - Install-agencts-constr-electric.lyc	454 549		454 549	419 705
2145140 - Install-agencts-constr-electric.st	296 229		296 229	295 024
2145160 - Install-agencts-constr-electric. st	253 034		253 034	253 034
2145178 - Install-amenagmt constr-electricité	21 577		21 577	22 873
2145180 - Install-agencts-constr-electric. Im	35 431		35 431	31 910
2145190 - Install agencts-constr electric Int	94 627		94 627	39 336
2145200 - Install-agencts constr- lg lt	682 217		682 217	680 644
2145250 - Install-agencts constr- lycée collè	695 769		695 769	613 828
2145300 - Install-agencts constr- college	1 136 758		1 136 758	1 027 997
2145400 - Install-agencts constr-st joseph	876 721		876 721	873 649
2145600 - Install-agencts constr-st thomas	762 151		762 151	742 811
2145800 - Install-agencts constr- Im	175 883		175 883	175 883
2145900 - Install-agencts constr-internat	342 147		342 147	334 070
2814100 - Amortissements des batiments		1 080 594	-1 080 594	-1 066 658
2814104 - Amort.bat.college ete 2002		790 374	-790 374	-764 828
2814105 - Amort batiment central 2018		818 113	-818 113	-715 455
2814500 - Amort.instal.agenct amenagt batimen		1 776 771	-1 776 771	-1 714 331
2814510 - Amort installat. agencement electri		325 213	-325 213	-302 985
2814514 - Amort.inst-agencts-constr-elect.st		139 509	-139 509	-116 200
2814516 - Amort. install-agencts-constr-elect		71 515	-71 515	-51 258
2814517 - Amort. install. agencts électricité		21 577	-21 577	-22 873
2814518 - Amort. install-agencts-constr-elect		18 140	-18 140	-14 196
2814519 - Amort construct.electr.i/internat		23 644	-23 644	-18 232
2814520 - Amort.inst agencts const lycee		326 277	-326 277	-290 958
2814525 - Amort.inst agencts lycee college		273 064	-273 064	-219 772
2814530 - Amort.inst agenct const college		811 494	-811 494	-734 265
2814540 - Amort installation agencement st j		494 381	-494 381	-449 354
2814560 - Amort installation agencement st th		422 214	-422 214	-372 851
2814580 - Amort. install agencts construct. I		106 626	-106 626	-97 880
2814590 - Amort instal agencts internat		224 410	-224 410	-236 285
	12 141 396	7 723 916	4 417 480	4 461 698
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>				
2156000 - Materiel scol. informat.video - com	188 433		188 433	193 155
2156100 - Materiel scol. informat.video - lg	85 706		85 706	84 541
2156250 - Materiel scol. informat.video - lyc	140 918		140 918	122 722
2156300 - Materiel scol. informat.video - col	67 326		67 326	66 667
2156350 - Materiel scol. informat.video ulis	9 571		9 571	10 040
2156400 - Materiel scol. informat.video - st	46 812		46 812	47 888

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
2156600 - Materiel scol. informat.video - stv	53 493		53 493	57 063
2156650 - Materiel scol. informat.video clis	3 475		3 475	3 475
2156700 - Mat informatique&technique&mobilier	222 576		222 576	255 584
2156800 - Materiel scol. informat.video - Im	900		900	900
2156910 - Matériel de sport	55 388		55 388	45 711
2156920 - Matériel de musique	14 477		14 477	14 477
2156930 - Matériel de laboratoire	73 665		73 665	73 665
2156940 - Matériel de laboratoire svt	221 542		221 542	221 542
2156950 - Matériel de laboratoire physique	207 890		207 890	219 200
2156960 - Matériel de technologie	6 736		6 736	6 736
2815600 - Amort. mat. scol. informat.video co		144 774	-144 774	-128 716
2815610 - Amort. mat. scol. informat.video -		79 728	-79 728	-64 893
2815625 - Amort. mat. scol. informat.video -		80 401	-80 401	-59 733
2815630 - Amort. mat. scol. informat.video -		66 671	-66 671	-66 667
2815635 - Amort. mat. scol. inform.video ulis		5 530	-5 530	-3 605
2815640 - Amort. mat. scol. informat.video -s		41 733	-41 733	-39 521
2815660 - Amort. mat. scol. informat.video -		47 947	-47 947	-48 134
2815665 - Amort. mat. scol. inform.video clis		3 475	-3 475	-3 475
2815670 - Amortisst materiel technique (taxe		181 270	-181 270	-202 168
2815680 - Amort. mat. scol. informat.video -		882	-882	-732
2815691 - Amort.materiel de sport		39 024	-39 024	-45 711
2815692 - Amort. matériel de musique		9 183	-9 183	-8 250
2815693 - Amortiss. materiel de laboratoire		73 665	-73 665	-73 665
2815694 - Amort. materiel de laboratoire svt		202 363	-202 363	-193 040
2815695 - Amort. materiel de laboratoire phys		183 544	-183 544	-184 156
2815696 - Amort. materiel de labo technologie		4 736	-4 736	-4 264
	1 398 908	1 164 925	233 983	296 634
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
2181000 - Materiel de cuisine	285 568		285 568	232 665
2181100 - Petit materiel	35 098		35 098	38 835
2182000 - Materiel de transport	34 239		34 239	34 239
2183000 - Materiel de bureau et materiel info	130 399		130 399	150 897
2184000 - Mobilier	137 315		137 315	129 975
2184010 - Mobilier lycée	110 668		110 668	106 982
2184020 - Mobilier classe ulis	5 339		5 339	5 339
2184030 - Mobilier collège	117 405		117 405	113 985
2184040 - Mobilier ecole st joseph	78 536		78 536	76 128
2184050 - Mobilier commun collège lycée	75 689		75 689	74 555
2184060 - Mobilier ecole st thomas	116 679		116 679	107 907
2184090 - Mobilier internat	195 090		195 090	112 490
2184500 - Materiel bureau, inform. & mobilier	40 665		40 665	46 809
2188100 - Plantations perennes et collections	6 900		6 900	6 900
2818100 - Amortissement du materiel de cuisin		88 825	-88 825	-62 545
2818200 - Amortissement du materiel de transp		25 119	-25 119	-22 537
2818300 - Amort.du materiel de bureau et info		93 693	-93 693	-106 633
2818400 - Amortissement du mobilier		124 881	-124 881	-123 730
2818401 - Amortissement du mobilier lycée		84 216	-84 216	-78 070
2818402 - Amortissement du mobilier classe ul		5 339	-5 339	-5 339
2818403 - Amortissement du mobilier collège		98 865	-98 865	-95 276
2818404 - Amort. du mobilier ecole st joseph		66 818	-66 818	-63 814
2818405 - Amort. mobilier commun collège lycé		57 545	-57 545	-49 907
2818406 - Amort. du mobilier ecole st thomas		75 171	-75 171	-64 752
2818409 - Amort. du mobilier internat		91 282	-91 282	-87 624

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
2818450 - Amort mat. bureau info. mobilier /		34 589	-34 589	-39 548
2818600 - Amortissement du petit materiel		24 901	-24 901	-27 666
2818810 - Amortissement plantation		1 362	-1 362	-902
	1 369 589	872 607	496 982	409 366
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
2310002 - Travaux preau sport 2023 (p)				40 549
2310003 - Création 2 ascenseurs bat adm (t)				134 433
2310004 - Modification accès collège et lycée	13 020		13 020	
2310005 - Renovation chaufferie college (r)				99 877
2310006 - Construction gymnase+auditorium (v)	65 049		65 049	15 000
	78 069		78 069	289 860
<i>Avances et acomptes</i>				
2380000 - Avances et acomptes verses sur com	18 300		18 300	3 958
	18 300		18 300	3 958
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Prêts</i>				
2748000 - Action logement (pret a 20 ans)	135 776		135 776	131 813
	135 776		135 776	131 813
<i>Autres immobilisations financières</i>				
2750000 - Depots et cautionnements verses	1 863		1 863	1 863
2761000 - Créances diverses	379 920		379 920	
2976100 - Provis. dépréc. créances diverses		185 000	-185 000	
	381 783	185 000	196 783	1 863
Total I	15 539 295	9 961 922	5 577 373	5 595 191
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Créances Usagers et comptes rattachés</i>				
4110000 - Usagers				12 060
4111000 - Usagers	8 528		8 528	
4160000 - Créances douteuses	18 191		18 191	18 664
4910000 - Provis./depreciation creances famil		16 880	-16 880	-16 149
	26 719	16 880	9 839	14 576
<i>Autres</i>				
4010000 - Fournisseurs				1 982
4250001 - Mme mangin avances et acomptes				298
4287121 - Mangin delfina reversement ij prévo	1 016		1 016	
4287122 - Babin nathalie reversement ij prévo	353		353	1 247
4287125 - Gidel annie reversement ij prévoyan				883
4287127 - Rinaudo hélène reversement ij prévo	3 599		3 599	
4410000 - Subventions a recevoir	156 541		156 541	2 500
4670004 - Maintenon d'or (a conserver)				2 223
4670009 - Stage seville (à conserver)				3 982
4670160 - Voyage new york du 6 au 13 mai	28 002		28 002	
4687245 - Produits 23/24 a recevoir en 24/25				95 524
4687256 - Produits 24/25 arecevoir en 25/26	102 259		102 259	
	291 770		291 770	108 638
<i>Autres postes de l'actif circulant</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
5080000 - Compte a terme	1 599 748		1 599 748	1 552 834
	1 599 748		1 599 748	1 552 834

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
<i>Disponibilités</i>				
5120000 - Banques	261 511		261 511	72 372
5120001 - Compte direction maintienon	1 403		1 403	1 319
5120002 - Achats maintienon	227		227	1 450
5171000 - Livret a	86 339		86 339	83 824
5172000 - Compte sur livret association	1 675 000		1 675 000	1 940 000
5187000 - Intérêts courus à recevoir	1 433		1 433	2 353
5310000 - Caisse	3 100		3 100	230
	2 029 013		2 029 013	2 101 548
<i>Charges constatés d'avance</i>				
4860245 - Charges 2024/2025 constatees d'avan				121 217
4860256 - Charges 2025/2026 constatées d'avan	122 873		122 873	
	122 873		122 873	121 217
Total II	4 070 123	201 880	4 053 243	3 898 813
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	19 609 418	10 163 802	9 630 616	9 494 004

PASSIF

	au 31/08/2025	au 31/08/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
1021500 - Valeur patrimoine integre-total sub	1 218 335	1 218 335
1024000 - Autres fonds propres sans droit de	1 064 345	1 064 345
	2 282 681	2 282 681
Fonds propres avec droits de reprise		
<i>Reserves pour projet de l'entité</i>		
1068200 - Reserves pour investissements	3 000 000	2 700 000
	3 000 000	2 700 000
Report à nouveau		
1100000 - Report a nouveau (solde crediteur)	2 391 221	2 150 150
	2 391 221	2 150 150
Excédent ou déficit de l'exercice	202 834	541 071
Situation nette (sous-total)	7 876 737	7 673 902
Subventions d'investissement		
1312390 - Travaux aménagt d-pens. lp 11/12 (rég	13 481	13 481
1312400 - Travaux aménagt d-pens. lg 11/12 (rég	11 234	11 234
1312410 - Création local de réserve 11/12 (ré	17 471	17 471
1312460 - Brise soleil facade sud lycee12/13	7 423	7 423
1312610 - Sanitaires internat 14/15 (région)	22 214	22 214
1312650 - Fenetres du lp 15/16 (région)	8 475	8 475
1312690 - Création d'un ascenseur 17/18 (rég	42 849	42 849
1312700 - Constru bât neuf-central- 17/18 (ré	43 055	43 055
1312710 - Mat.scient.inform.physiq- 18/19 (ré		25 000
1312720 - Mat.scient.inform. svt 18/19 (régio		16 000
1312730 - Réfection chaufferie lg 18/19 (rég	15 204	15 204
1312740 - Réfection sanitaires lg 18/19 (rég	19 500	19 500
1312750 - Réfection chaufferie lp 18/19 (rég	25 194	25 194
1312760 - Réfection sanitaires lp 18/19 (rég	4 903	4 903
1312770 - Matériel informatique 19/20 (région	15 000	15 000
1312780 - Equipt labo svt 19/20 (région)	8 000	8 000
1312790 - Equipt labo sc. physiques 19/20 (ré	8 000	8 000
1312800 - Equipt labo sc. physiques 20/21 (ré	9 851	9 851
1312810 - Equipt labo svt 20/21 (région)	4 750	4 750
1312820 - Mobilier cdi 20/21 (région)	6 000	6 000
1312830 - Rempl vitrages bat eps 20/21 (régio	21 252	21 252
1312840 - Matériel informatique 20/21 (régio	24 000	24 000
1312850 - Equipt labo svt 21/22 (région)	5 400	5 400
1312860 - Matériels informatique 21/22 (régio	8 000	8 000
1312870 - Matériel informatique 22/23 (régio	10 000	10 000
1312880 - Equipement labos 22/23 (région)	10 000	10 000
1312890 - Matériels informatiques 23/24 (rég	5 000	5 000
1313250 - Loi falloux 98 cons.gl construct.(9	35 082	35 082
1313330 - Loi astier 2009 (10/11) département	32 517	32 517
1313340 - Loi falloux 2009 (10/11) départemen	53 085	53 085
1313450 - Loi falloux 2001 cons.gl (02/03)	277 042	277 042
1313490 - Loi astier 2011 (12/13) département	10 537	10 537
1313500 - Loi falloux 2011 (12/13) départemen	50 841	50 841

	au 31/08/2025	au 31/08/2024
1313590 - Loi falloux 2014 (14/15) départemen	30 940	30 940
1313600 - Loi astier 2014 (14/15) département	4 092	4 092
1313670 - Loi falloux 2015 (16/17) départemen	24 953	24 953
1313680 - Loi falloux 2016 (17/18) départemen	17 247	17 247
1313690 - Trvx reabilit 2017 (18/19) départe	18 542	18 542
1313700 - Acoustique préau+agandissmt ulis dé	37 000	37 000
1318100 - Subv. invest. taxe apprentissage	12 559	12 559
1318101 - Subv d'investissement ta 2023	36 660	36 660
1318102 - Subv invest TA 2024 2025 immo 1804	1 277	
1318103 - Subv invest TA 2024 2025 immo 1827	2 243	
1318104 - Subv invest TA 2024 2025 immo 1743	894	
1318105 - Subv invest TA 2024 2025 immo 1835	957	
1318106 - Subv invest TA 2024 2025	48 352	
1391239 - Travx aménagt d-pens. lp 11/12 (rég	-10 404	-8 670
1391240 - Travx aménagt d-pens. lg 11/12 (rég	-11 234	-10 005
1391241 - Création local de réserve 11/12 (ré	-4 596	-3 830
1391246 - Brise soleil facade sud lycee12/13	-5 268	-4 390
1391261 - Sanitaires internat 14/15 (région)	-12 408	-10 340
1391265 - Fenetres du lp 15/16 (région)	-4 404	-3 670
1391269 - Création d'un ascenseur 17/18 (rég	-30 000	-25 000
1391270 - Constru bât neuf-central- 17/18 (ré	-30 000	-25 000
1391271 - Amort mat scient. inf physique 18/1		-25 000
1391272 - Amort mat scient inf svt 18/19 (rég		-16 000
1391273 - Réfection chaufferie lg 18/19 (rég	-6 084	-5 070
1391274 - Réfection sanitaires lg 18/19 (rég	-7 800	-6 500
1391275 - Réfection chaufferie lp 18/19 (rég	-10 080	-8 400
1391276 - Réfection sanitaires lp 18/19 (rég	-1 962	-1 635
1391277 - Matériel informatique 19/20 (région	-15 000	-14 567
1391278 - Equipt labo svt 19/20 (région)	-4 800	-4 000
1391279 - Equipt labo sc. physiques 19/20 (ré	-8 000	-7 867
1391280 - Equipt labo sc. physiques 20/21 (ré	-6 348	-4 940
1391281 - Equipt labo svt 20/21 (région)	-3 006	-2 367
1391282 - Mobilier cdi 20/21 (région)	-2 717	-2 117
1391283 - Rempl vitrages bat eps 20/21 (régio	-5 785	-4 368
1391284 - Matériel informatique 20/21 (région	-19 358	-14 848
1391285 - Equipt labo svt 21/22 (région)	-2 622	-1 902
1391286 - Matériels informatique 21/22 (régi	-5 031	-3 697
1391287 - Amort matériel infor 22/23 (région)	-5 031	-3 031
1391288 - Amort equip labos sc 22/23 (région)	-4 766	-2 976
1391289 - Amort. matériels informatique 23/24	-1 719	-768
1391325 - Amort.loi falloux 98 construct.(99	-35 082	-31 890
1391333 - Loi astier 2009 (10/11) département	-8 574	-7 145
1391334 - Loi falloux 2009 (10/11) départemen	-13 992	-11 660
1391345 - Loi falloux 2001 cons.gl (02/03)	-49 830	-41 525
1391349 - Loi astier 2011 (12/13) département	-7 206	-6 005
1391350 - Loi falloux 2011 (12/13) départemen	-32 706	-27 255
1391359 - Loi falloux 2014 (14/15) départemen	-20 940	-17 450
1391360 - Loi astier 2014 (14/15) département	-4 092	-3 410
1391367 - Loi falloux 2015 (16/17) départemen	-20 232	-16 860
1391368 - Loi falloux 2016 (17/18) départemen	-5 580	-4 650
1391369 - Trvx reabilit 2017 (18/19) départe	-11 124	-9 270
1391370 - Acoustique préau+agandissmt ulis dé	-6 822	-5 117
1391802 - Amort subv ta 24 25 1804	-46	

	au 31/08/2025	au 31/08/2024
1391803 - Amort subv ta 24 25 1827	-3	
1391804 - Amort subv ta 24 25 1743	-168	
1391805 - Amort subv ta 24 25 1835	-4	
1391806 - Amort subv ta 24 25	-9 670	
1391810 - Amort. subv. taxe apprentissage	-7 535	-5 023
1391811 - Amort subv ta 2023	-14 664	-7 332
	594 382	632 798
Total I	8 471 118	8 306 701
FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
Provisions pour charges	275 848	280 065
Total III	275 848	280 065
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
1640200 - Emprunt n°2 smc de 1 000 000 €	161 614	274 733
	161 614	274 733
Emprunts et dettes financières diverses		
4512000 - Collectif communautaire		7 608
		7 608
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
4191001 - Fr. dossier n+1 lycée général et te	7 020	7 920
4191003 - Fr. dossier n+1 collège	6 600	7 140
4191004 - Fr. dossier n+1 prim. st joseph	3 360	2 820
4191005 - Fr. dossier n+1 mater. st joseph	2 220	1 860
4191006 - Fr. dossier n+1 prim. st thomas	1 320	1 260
4191007 - Fr. dossier n+1 mater. st thomas	2 220	2 070
4191008 - Fr. dossier n+1 lycée métiers	3 240	3 300
4191009 - Fr. dossier n+1 college ulis		120
4191010 - Frais dossier n+1 prim ulis		60
4191011 - Frais réinsc. n+1 lycée général +te	17 460	20 295
4191012 - Frais réinsc. n+1 lycée techno.(vid	1 620	
4191013 - Frais réinsc. n+1 collège	28 575	28 125
4191014 - Frais réinsc. n+1 prim. st joseph	11 250	11 220
4191015 - Frais réinsc. n+1 mater. st joseph	2 700	3 240
4191016 - Frais réinsc. n+1 prim. st thomas	9 060	7 425
4191017 - Frais réinsc. n+1 mater. st thomas	2 925	4 635
4191018 - Frais réinsc. n+1 lycée métiers	3 330	3 420
4191019 - Frais reins n+1 - collège ulis	225	360
4191020 - Frais reins n+1 - prim ulis	315	90
4191023 - Fr.dossier n+1 enfpers college	90	60
4191024 - Fr.dossier n+1 enfpers prim st jo		90
4191025 - Fr.dossier n+1 enfpers mate st jo	30	60
4191026 - Fr.dossier n+1 enfpers prim stv		30
4191027 - Fr dossier n+1 enfpers mater stv	30	30
4191028 - Fr dossier n+1 ulis lycée	90	
4191029 - Frais de dossier n+1 enfpers lm	45	
4191030 - Fr.réinscription n+1 lycée ulis	90	45
4191500 - Acomptes sur exercices suivants	43 357	57 987
	147 172	163 662

	au 31/08/2025	au 31/08/2024
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
4010000 - Fournisseurs	110 619	50 210
	110 619	50 210
Dettes fiscales et sociales		
4220001 - Comite d'entreprise maintenon	13 432	14 318
4282000 - Dettes provisionnees pour cp	10 858	4 537
4287110 - Indemnités journalières sécurité so	316	6 049
4287121 - Mangin delfina reversement ij prévo		3 216
4287123 - Avitable caroline reversement ij p	236	236
4287125 - Gidel annie reversement ij prévoyan	162	
4287126 - Uguen christelle reversement ij pré	428	
4310000 - Urssaf	67 238	57 985
4372000 - Mutuelle eovimcd	8 728	104
4373100 - Humanis retraite	19 266	16 900
4373200 - Uniprevoyance prévoyance ogec	4 988	4 720
4382000 - Charges sociales sur cp	3 936	2 324
4421000 - Prelevements a la source (impot sur	4 382	4 616
4440000 - Etat - impôts sur les bénéfices	26 407	32 399
4471000 - Impots, taxes et versements assimil	3	3 444
4471300 - Participation des employeurs a la f	3 604	3 507
4471400 - Participation des employeurs a l'ef	13 459	13 121
	177 441	167 476
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
4041000 - Fournisseurs d'immobilisations	165 509	91 404
4084000 - Frs immobil. - fact. non parvenues	1 080	
	166 589	91 404
Autres dettes		
4110000 - Usagers		3 924
4670000 - Autres comptes débiteurs/créditeurs	200	
4670003 - CvIm solde a conserver		414
4670005 - Classe bilangue allemand (a conserv		5 359
4670006 - Voyage usa avance (à conserver)	14 744	61
4670007 - Echange irlande (a conserver)		575
4670008 - Voyage vienne (a conserver)		246
4670009 - Stage seville (à conserver)	1 730	
4670010 - Stage mme ginier (à conserver)		1 768
4670011 - Voyage italie (a conserver)		439
4670012 - Voyage mme binther (à conserver)	3 450	
4670014 - Voyage madrid (a conserver)		559
4670015 - Projet lm (a conserver)		488
4686245 - Charges 23/24 a payer en 24/25		134 805
4686256 - Charges 24/25 à payer en 25/26	87 900	
	108 025	148 640
Produits constatés d'avance		
4870245 - Produits 2024/2025 constatees d'ava		3 505
4870256 - Produits 2025/2026 constatées d'ava	12 190	
	12 190	3 505
Total IV	883 649	907 238
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	9 630 616	9 494 004

	Exercice N 31/08/2025	Exercice N-1 31/08/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services		
<i>Ventes de biens</i>		
7078000 - Ventes vêtements boutique	-3	220
	-3	220
<i>Ventes de prestations de services</i>		
7061101 - Contrib. familles lycée général et	592 344	563 658
7061103 - Contrib. familles collège	860 700	838 717
7061104 - Contrib. familles primaire st josep	326 538	307 335
7061105 - Contrib. familles maternelle st jos	101 388	97 911
7061106 - Contrib. familles primaire st thoma	242 352	235 305
7061107 - Contrib. familles maternelle st tho	100 368	95 238
7061108 - Contrib. familles lycée des métiers	122 778	118 992
7061109 - Contrib. familles collège classe ul	4 560	4 440
7061110 - Contrib. familles ulis stv	4 860	3 885
7061111 - Contrib. familles lycée classe ulis	570	1 721
7061241 - Demi-pension 4 jours lycée général	244 440	253 699
7061243 - Demi-pension 4 jours collège	676 002	656 199
7061244 - Demi-pension 4 jours primaire st jo	245 490	237 987
7061245 - Demi-pension 4 jours maternel st jo	88 564	86 352
7061246 - Demi-pension 4 jours primaire st th	204 677	197 680
7061247 - Demi-pension 4 jours maternel. st t	91 878	87 421
7061248 - Demi-pension 4 jours lycée des méti	23 526	21 276
7061249 - Demi-pension 4 jours collège classe	8 720	7 459
7061250 - Demi-pension 4 jours ulis stv	7 230	5 050
7061251 - Demi-pension 4 jours Im ulis	930	1 820
7061301 - Pension lycée général et technologi	345 865	326 915
7061308 - Pension lycée des métiers	40 413	41 624
7061610 - Frais de dossier lycée général et t	8 460	7 680
7061630 - Frais de dossier collège	7 200	7 140
7061631 - Fr.dossier enfperso collège	120	180
7061635 - Frais de dossier classe ulis collèg	120	120
7061640 - Frais de dossier primaire st joseph	2 880	2 880
7061641 - Fr. dossier enfperso prim st joseph	180	
7061650 - Frais de dossier maternelle st jos	1 860	2 280
7061651 - F.dossier enfperso mater st jo	120	60
7061660 - Frais de dossier primaire st thoma	1 260	900
7061661 - Frais de dossier enfpers prim st th	60	
7061665 - Frais de dossier classe ulis école	60	120
7061670 - Frais de dossier maternelle st tho	2 070	2 040
7061671 - Frais dossier enfpers mater stv	60	
7061680 - Frais de dossier lycée des métiers	3 480	3 120
7061710 - Réinscription lycée général et tech	21 195	19 845
7061730 - Réinscription collège	29 430	30 240
7061735 - Réinscription ulis	360	225
7061740 - Réinscription primaire saint joseph	11 760	11 520
7061750 - Réinscription maternelle saint jose	3 330	2 925
7061760 - Réinscription primaire saint thomas	7 785	7 575
7061765 - Réinscription ulis primaire saint t	135	90
7061770 - Réinscription maternelle saint thom	4 635	4 725
7061780 - Réinscription lycée des métiers	3 420	3 410
7061781 - Reinscription ulis lycee		45

	Exercice N 31/08/2025	Exercice N-1 31/08/2024
7061801 - Cont.volontaire lycée	3 650	
7061803 - Cont.volontaire collège	4 605	
7061804 - Cont.volontaire st joseph-primaire	2 150	
7061805 - Cont.volontaire st joseph maternel	1 000	
7061806 - Cont.volontaire stv primaire	1 700	
7061807 - Cont.volontaire stv maternelle	1 550	
7061808 - Cont.volontaire lycée des métiers	915	
7062700 - Prestation pédagogique assuré par u	4 284	16 054
7064430 - Etudes collège	8 238	7 977
7064440 - Etude garderie st joseph	27 068	25 755
7064460 - Etude garderie st thomas	35 876	32 082
7064900 - Ventes cartes cantine	4 150	5 180
7064930 - Location livres collège	26 600	26 653
7064940 - Location livres st joseph	4 914	4 356
7064960 - Location livres st thomas	3 258	3 312
7068320 - Repas occasionnels ulis	18	
7068321 - Repas occasionnels lycée général et	23 226	18 453
7068323 - Repas occasionnels collège	21 317	19 914
7068324 - Repas occasionnels prim st joseph	15 040	13 627
7068325 - Repas occasionnels mater st joseph	1 406	1 443
7068326 - Repas occasionnels prim st thomas	7 456	7 301
7068327 - Repas occasionnels mater st thomas	1 018	2 334
7068328 - Repas occasionnels lycée des métier	703	1 462
7068381 - Repas occasionnels lg prof+perso og	673	795
7068383 - Repas occasionnels coll prof+perso	1 833	2 808
7068384 - Repas occas. prim st jo prof+perso	263	781
7068385 - Repas occas. mater st jo prof+perso	69	47
7068386 - Repas occas. prim stv prof+perso og	73	534
7068387 - Repas occas. mater stv prof+perso o	218	
7068390 - Repas occasionnels personne extérie	171	189
7068391 - Repas du personnel enseignants	14 948	12 033
7068392 - Repas du personnel ogec	6 701	6 843
7081100 - Avantage nature logement et repas	14 198	14 571
7081110 - Particip. charges logt fonction	694	440
7081200 - Chèques déjeuners participation per	2 168	2 136
7096111 - Rem. s/contrib. familles lgt	-4 560	-4 163
7096113 - Rem. s/contrib.familles collège	-15 561	-13 432
7096114 - Rem. s/contrib. fam. primaire st jo	-17 874	-15 960
7096115 - Rem. s/contrib. fam. mater. st jose	-4 845	-4 554
7096116 - Rem. s/contrib.fam. primaire st tho	-5 346	-4 988
7096117 - Rem. s/contrib.fam. mater. st thoma	-3 840	-3 960
7096118 - Rem. s/contrib. familles lm	-1 140	-1 110
7096121 - Remise/demi-pension fam. lgt	-1 526	-2 568
7096123 - Remise/demi-pension fam. collège	-2 180	-3 424
7096124 - Rem/demi-pension fam. primaire st j	-416	-306
7096126 - Rem/demi-pension fam. primaire stv	-1 144	-1 581
7096127 - Rem./contrib. prof. mat. stv		-291
7096128 - Remise/demi-pension fam. lm		-1 213
7096160 - Remise frais inscription et réinsc	-510	-2 910
7096161 - Remise frais inscription et réinscr	-3 105	
7096811 - Rem./contrib. ogec lgt	-2 394	-1 665
7096813 - Rem./contrib. ogec collège	-3 078	-3 863
7096814 - Rem./contrib. ogec prim. st joseph	-2 592	-2 205

	Exercice N 31/08/2025	Exercice N-1 31/08/2024
7096815 - Rem./contrib. ogec mat. st joseph	-612	-1 188
7096816 - Rem./contrib. ogec prim. stv	-648	-630
7096818 - Rem./contrib. ogec lm		-333
7096821 - Rem./contrib. prof. lgt	-2 394	-1 665
7096823 - Rem./contrib. prof. collèg	-7 182	-7 659
7096824 - Rem./contrib. prof. prim. st joseph	-2 268	-1 260
7096825 - Rem./contrib. prof. mat. st joseph	-612	
7096826 - Rem./contrib. prof. prim. stv	-2 268	-1 733
7096827 - Rem./contrib. prof. mat. stv	-612	
7096831 - Rem./demi-pension ogec lgt	-654	
7096833 - Rem./demi-pension ogec collèg	-2 289	-2 110
7096834 - Rem./demi-pension+df ogec prim. st	-936	-612
7096835 - Rem./demi-pension+df ogec mat. st j	-297	-582
7096836 - Rem./demi-pension+df ogec primaire	-312	-612
7096841 - Rem./demi-pension prof lgt	-1 962	-1 284
7096843 - Rem./demi-pension prof collèg	-4 905	-5 457
7096844 - Rem/demi-pension+df prof prim. st j	-1 872	-918
7096845 - Rem/demi-pension+df prof matern. st	-297	
7096846 - Rem/demi-pension+df prof primaire s	-1 248	-313
7096853 - Remise personnel / etude college		-16
7096854 - Remise personnel / etude garderie s	-1 274	-922
7096856 - Remise personnel / etude garderie s	-262	-449
	4 583 310	4 428 948
Produits des tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>		
7351110 - (etat) forfait externat lycée géné.	254 297	250 733
7351130 - (etat) forfait externat lycée des m	70 039	63 063
7351140 - (etat) forfait externat collèg	372 106	369 529
7351150 - (etat) forfait externat ulis collèg	19 128	18 980
7351160 - (etat) forfait externat ulis lycée	2 391	4 745
7352110 - (reg) forfait externat lgt part mat	180 175	174 871
7352130 - (reg) forfait externat lm part maté	46 083	47 387
7352210 - (reg) forfait externat lgt part per	177 960	173 041
7352230 - (reg) forfait externat lm part pers	57 905	59 757
7353130 - (dpmt) forf. extern. collèg part m	173 490	185 974
7353131 - (dpmt) forf. extern. collèg part m	18 266	16 314
7353230 - (dpmt) forf. extern. collèg part p	282 672	292 026
7380000 - Forfait communal	335 666	350 549
7414300 - Subv. crédits pédagogiques col (eta	1 617	7 967
7428001 - Subv. transport eps lgt (region)	4 853	5 353
7428003 - Subv.equipt protect.indiv. lg regio	3 102	1 486
7428004 - Subv. frais acces internet region		328
7438001 - Dotation pédagogique cons. gl	21 043	20 957
7438002 - Actions pédago. complément.apc - c.	3 459	3 452
7438003 - Mise oeuvre programme eps - cons .g	13 084	12 686
7438004 - Activité artist, scient. & cultur -	1 381	1 081
7482000 - Solde de la taxe d'apprentissage	32 209	3 212
7488100 - Subv codiec pour classe ulis école	2 500	2 500
7488200 - Subvention d'exploitation	4 987	2 448
	2 078 413	2 068 439
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		
7541100 - Dons manuels		9 690
		9 690

	Exercice N 31/08/2025	Exercice N-1 31/08/2024
dont dons manuels		9 690
<i>Contributions financières</i>		
7550000 - Remboursement des frais de services		396
		396
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
7815180 - Rep sur prov clients douteux	7 783	29 373
7815320 - Rep sur prov pour ind depart retrai	16 150	
	23 932	29 373
Autres produits		
7585100 - Produits des manifestations div. lg	115 800	147 449
7585300 - Produits des manifestations div. co	105 336	81 605
7585400 - Produits des manifestations div.st	81 308	68 469
7585600 - Produits des manifestations div. st	17 739	30 935
7585800 - Produits des manifestations div. lm	35 028	33 466
7587000 - Indemnités d'assurance	3 219	
7588000 - Autres produits divers/retenue acom	4	
	358 433	361 924
Total I	7 044 085	6 898 990
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
6073110 - Manuels scolaires lycée général et	28 192	4 905
6073115 - Manuels scolaires ulis lycée	78	213
6073130 - Manuels scolaires collège	5 594	11 979
6073135 - Manuels scolaires classe ulis collè	341	373
6073140 - Manuels scolaires st joseph (20€/él	3 833	144
6073160 - Manuels scolaires prim. stv (20€/é	3 332	4 215
6073180 - Manuels scolaires lycée des métiers	5 363	4 089
6073210 - Fournitures lycée général et techno	3 147	3 579
6073215 - Fournitures ulis lycée	425	283
6073230 - Fournitures collège	4 718	4 935
6073235 - Fournitures classe ulis collège	264	817
6073240 - Fournitures ecole st joseph (30€/él	10 553	8 512
6073260 - Fournitures ecole st thomas(30€/élè	9 521	9 743
6073265 - Fournitures classe ulis école stv	892	929
6073280 - Fournitures lycée des métiers	613	753
	76 865	55 469
Autres achats et charges externes		
6045200 - Entretien espaces verts	12 387	19 444
6045310 - Nettoyage locaux lycée collège	13 282	5 350
6045340 - Nettoyage locaux ecole st joseph	3 920	2 700
6045360 - Nettoyage locaux ecole st thomas	6 442	1 230
6045500 - Blanchissage extérieur	711	1 325
6045610 - Repas lycée collège maintenon /api	593 754	577 147
6045611 - Prestations exceptionnelles api	8 536	8 197
6045640 - Repas ecole st joseph /api	136 382	132 338
6045660 - Repas ecole st thomas /api	160 798	155 863
6045690 - Repas internat	69 592	64 146
6045900 - Collecte des produits toxiques	278	971
6045910 - Traitement des biodéchets restaurat	10 043	10 819
6047421 - Charges apprentie lefort jade ufa		11
6047422 - Charges apprenti aillaud lucas ufa		11
6047423 - Charges apprentie mendes beatriz		500

	Exercice N 31/08/2025	Exercice N-1 31/08/2024
6047424 - Charges apprentie fousse luna		499
6048000 - Prestations de services specifiques	299	867
6061110 - Eau lycée collège maintenon	14 297	14 457
6061140 - Eau ecole st joseph	9 328	8 370
6061160 - Eau ecole st thomas	6 223	5 693
6061210 - Electricité lycée collège maintenon	64 989	68 425
6061240 - Electricité ecole st joseph	10 712	7 979
6061260 - Electricité ecole st thomas	21 669	23 827
6061310 - Gaz lycée	26 439	14 668
6061330 - Gaz collège	16 123	13 107
6061340 - Gaz ecole st joseph	19 382	14 727
6061360 - Gaz ecole st thomas	20 700	13 550
6061600 - Carburant	1 789	1 858
6063100 - Fournitures atelier d'entretien	8 195	13 060
6063200 - Produits d'entretien	18 480	19 740
6063400 - Petit materiel de cuisine	15 894	7 754
6063700 - Pharmacie & petit materiel infirmer	2 677	2 043
6063800 - Prestations servies personnel (bois	1 418	1 438
6063810 - Petit mobilier & materiel divers	26 225	23 197
6063820 - Petit mobilier & matériel divers /t	1 313	2 459
6063830 - Equipement protection individuelle	1 271	639
6064100 - Petit mat.inform.video photo +logic	18 574	10 222
6064200 - Papier reprographie administration	1 901	2 090
6064210 - Papier reprographie lycée collège	6 963	8 187
6064240 - Papier reprographie st joseph	2 077	1 936
6064260 - Papier reprographie st thomas	1 450	2 160
6064270 - Consommables imprimantes	8 270	12 622
6064300 - Fournitures administratives	2 892	5 934
6068110 - Materiel de sport	5 113	4 784
6068120 - Materiel de laboratoire svt	5 996	5 756
6068130 - Materiel de laboratoire physique	6 754	6 123
6068140 - Materiel de technologie	4 941	4 702
6068150 - Materiel d'arts plastiques	1 679	1 050
6068160 - Materiel de musique	883	290
6068170 - C.d.i	6 553	8 510
6068180 - B.d.i	1 098	923
6068190 - Matériel pédagogique divers	3 871	2 590
6068400 - Frais de culte	8 250	8 092
6068410 - Pastorale	278	675
6068800 - Materiel de musique		2 542
6132100 - Locations immobilières	529 471	501 674
6132110 - Locations et charges loc.bail chef	25 232	23 849
6135110 - Location mob. lixxbail(photoc canon	12 086	12 086
6135120 - Canon copies (parc photocop)	11 485	10 741
6135130 - Location machine a affranchir neopo	1 802	2 282
6135190 - Locations diverses	1 152	1 092
6152110 - Entretien rep. véhicules	2 175	2 551
6152200 - Entretien rep. biens immob. communs	9 855	11 854
6152210 - Entretien rep. biens immob. lycée	10 956	5 867
6152220 - Entretien rep. biens immob com lyc+	19 047	18 639
6152230 - Entretien rep. biens immob. collège	3 976	1 404
6152240 - Entretien rep. biens immob. st jose	12 708	9 813
6152260 - Entretien rep. biens immob. stv	32 275	17 821

	Exercice N 31/08/2025	Exercice N-1 31/08/2024
6152280 - Entretien rep. biens immob. lycée d	737	2 223
6152290 - Entretien rep. biens immob. interna	11 980	5 975
6155000 - Entretien rep. biens mobiliers	1 433	723
6155200 - Entretien rep. matériel de cuisine	6 354	3 660
6155260 - Entretien rep. matériel de cuisine	3 263	2 134
6156010 - Contrat entret.chauffage(climat sy	10 996	10 996
6156011 - Contrat entretien climatisation (ca	2 684	2 667
6156012 - Contrat entretien adoucisseurs (ert	11 055	12 941
6156020 - Contrat entretien dérat.désins.para	3 402	3 660
6156030 - Contrat entretien fontaines à eau (	5 976	5 129
6156041 - Contrat entre hottes 3 cuisines igi	2 030	2 030
6156044 - Contrat entretien matériel cuisine	14 460	14 460
6156045 - Contrat entretien pompes coll lyc i	1 284	1 248
6156050 - Contrat entretien bac graisses (sam	1 961	1 920
6156110 - Contrat entretien alar. incendie (s	3 348	6 710
6156120 - Contrat entret extincteur aquaprote	3 034	1 274
6156125 - Contrat entret désenfumage chubb	2 249	2 257
6156210 - Contrat entretien asc. bat. cdi	1 821	1 801
6156220 - Contrat entretien ascenseur cuisine	1 622	1 590
6156230 - Contrat entretien ascenseur interna	2 022	1 982
6156240 - Contrat entretien asc. collège 6e 5	1 560	1 542
6156250 - Contrat entretien asc. lycée	1 029	1 029
6156260 - Contrat entretien ascenseur st jose	1 307	1 647
6156270 - Contrat entretien ascenseur bat adm	667	
6156310 - Contrat maintenance inform.	12 744	12 679
6156320 - Abnt/maintenance informatique/logic	24 649	10 208
6156325 - Abnt/maintenance informatique/logic	22 652	21 741
6156340 - Contrat maintenance portail - abnt	1 880	1 602
6156410 - Bureaux de contrôle (véritas+apave+	17 120	18 899
6161100 - Assurance locaux lycée collège main	8 625	8 403
6161400 - Assurance locaux ecole st joseph	2 715	2 596
6161600 - Assurance locaux ecole st thomas	3 354	2 864
6161800 - Assurance loc. internat	1 278	954
6163000 - Assurance du materiel roulant	2 150	1 904
6163100 - Assurance auto mission	378	348
6166000 - Assurance indiv. accident eleves	10 633	7 090
6166100 - Assurance r.c. des dirigeants	580	548
6166200 - Assurance r.c. etablissement	6 397	5 197
6181000 - Documentation	950	795
6226100 - Honoraires expert comptable	20 321	19 448
6226120 - Honoraires contentieux	297	572
6226130 - Honoraires commissaire aux cptes	8 520	8 340
6226140 - Honoraires avocat		1 988
6226160 - Honoraires upogec	20 480	18 205
6226800 - Autres honoraires	1 721	20 410
6228000 - Rémunération d'interméd. dsi	61 200	66 480
6231000 - Annonces, insertions et publicites	10 006	7 418
6238000 - Dons et cadeaux	1 940	2 190
6248100 - Transport / sport lgt	19 875	19 278
6248300 - Transport / sport collège	33 204	34 450
6248350 - Transport / sport ulis collège	1 949	1 382
6248800 - Transport / sport lm	2 511	2 857
6251000 - Voyages et déplacements	2 496	2 557

	Exercice N 31/08/2025	Exercice N-1 31/08/2024
6257000 - Receptions	3 357	3 382
6263000 - Affranchissements	8 876	8 590
6265100 - Telephone fax lycée collège st jose	7 341	3 046
6265110 - Telephone portable chef etablissemi	240	242
6265111 - Telephone portable directeur+adjoin	965	432
6265112 - Telephone portable infirmerie	24	24
6265113 - Telephone portable vie scolaire	24	24
6265114 - Telephone portable service entretie	48	262
6265115 - Téléphone portable informatique	385	384
6265116 - Téléphone portable eps	24	24
6265117 - Telephone portable internat	228	628
6265118 - Telephone portable responsable coll	99	121
6265119 - Téléphone portable directeur lycée	24	175
6265120 - Telephone communauté	97	269
6265121 - Telephone portable bde	168	329
6265122 - Téléphone portable responsable lm	24	211
6265123 - Téléphone portable comptabilité	36	116
6265124 - Telephone portable cellule crise ma	112	364
6265125 - Ligne portable pour chambres froide	22	
6265200 - Internet lycée collège st joseph	1 176	1 176
6265400 - Téléphone portable cellule crise st	24	174
6265600 - Telephone + fax st thomas	180	562
6265610 - Internet st thomas	823	1 327
6265620 - Telephone portail st thomas	78	235
6265630 - Téléphone portable cellule crise st	24	172
6278000 - Frais bancaires sur prestation de s	1 289	1 239
6278100 - Commission cb	3 220	3 045
6281000 - Cotisations	140 621	137 936
6281800 - Cotisation le cèdre	882	895
6281850 - Association sportive	3 000	3 000
	2 633 622	2 506 659
Impôts, taxes et versements assimilés		
6311000 - Taxe sur les salaires	150 778	136 457
6333000 - Contribution unique des employeurs	24 098	23 640
6351210 - Taxes foncieres lycée collège	44 481	36 257
6351240 - Taxes foncieres ecole st joseph	16 497	21 214
6351260 - Taxes foncieres ecole st thomas	19 149	19 965
6358000 - Autres droits	3 007	2 771
6371000 - Contribution a l'obligation d'emplo	7 735	6 774
	265 745	247 077
Salaires et traitements		
6410000 - Appointements bruts du personnel	1 772 803	1 766 588
6411010 - Indem residence a payer		-2 604
6412000 - Congés payés	6 321	-3 847
6413800 - Prime macron (non chargée)	37 255	24 646
6414100 - Indemnités de départ en retraite	13 910	
6414102 - Indemnité de rupture	193	
6414830 - Avantage en nature repas	4 868	4 648
6414835 - Avantage en nature logement	9 329	9 922
	1 844 679	1 799 354
Charges sociales		
6419401 - Remboursement charges de personnel	6 078	11 984
6451000 - Cotisations a l'urssaf	402 750	388 631

	Exercice N 31/08/2025	Exercice N-1 31/08/2024
6452000 - Mutuelle eovimcd	48 701	43 517
6453600 - Humanis retraite arrco et agirc ta	112 499	111 435
6453700 - Uniprevoyance prévoyance ogec	25 201	25 081
6458000 - Cotisations autres organism. socx	1 612	-2 686
6470000 - Autres charges sociales		-1 276
6471000 - Prestations titres déjeuner	5 312	5 607
6472000 - Dotation cse fonctionnement	14 220	13 788
6472500 - Oeuvres sociales (cse)	54 749	53 082
6472800 - C.o.s. dot. comite oeuvres soc.	18 029	17 790
6475000 - Medecine du travail aist 83	8 582	8 410
6482000 - Indemnités du personnel congreganis	102 747	51 941
6483520 - Uniprevoyance prévoyance enseignant	58 711	56 441
6483800 - Heures de delegation des enseignant	6 796	5 412
	865 988	789 156
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
6811000 - Dotations aux amortissements sur im		27
6811200 - Dotations amortissements immob.	763 224	771 829
	763 224	771 856
Dotations aux provisions		
6815400 - Provisions depart retraite perso og	11 933	18 728
6815800 - Dotations provisions creances doute	8 514	11 172
	20 446	29 900
Autres charges		
6516000 - Droits d auteur et de reproduction	407	407
6541000 - Creances de l'exercice	58	52
6544000 - Creances des exercices anterieurs	6 676	26 104
6580000 - Charges diverses de gestion courant	382	2
6580010 - Maintenen d'or lycée collège récomp	4 089	4 087
6580020 - Maintenen d'or spectacles	5 692	4 610
6580030 - Psc1		5 461
6580040 - Examens de cambridge ket, pet, firs	6 753	5 136
6580050 - Sortie ski internat	5 008	
6580100 - Animations sorties lycée génér. et	5 418	5 616
6580300 - Animations sorties collège 20€/élèv	1 826	2 607
6580310 - Animations sorties classe ulis coll	-32	666
6580400 - Animations sorties st joseph 20€/él	7 909	9 630
6580600 - Animations sorties st thomas 20€/él	9 242	9 638
6580800 - Animations sorties lycée des métier	4 792	3 153
6580900 - Animations sorties internat 80€/élè	3 537	3 304
6585100 - Charges des manifestations div. lgt	115 894	147 920
6585300 - Charges des manifestations div. col	107 161	84 576
6585400 - Charges des manifestations div.st j	77 357	62 698
6585600 - Charges des manifestations div. stv	14 891	26 825
6585800 - Charges des manifestations div. Im	34 542	33 466
	411 603	435 958
Total II	6 882 172	6 635 429
1 . RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	161 913	263 560
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés		
7640000 - Revenus de valeurs mobilières de pl	45 994	55 187
7650000 - Escomptes le cedre	36 746	34 932

	Exercice N 31/08/2025	Exercice N-1 31/08/2024
7650100 - Remise sur achats - remise diverse	6 190	5 986
7680000 - Autres produits financiers		2 366
7680100 - Interets livret a exonéré d'impôts	2 515	2 379
7680200 - Interets compte sur livret associat	64 036	79 808
	155 482	180 657
Total III	155 482	180 657
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
6611020 - Interets / emprunt smc de 1 000 000	1 561	2 350
	1 561	2 350
Total IV	1 561	2 350
2 . RESULTAT FINANCIER (III-IV)	153 921	178 308

	Exercice N 31/08/2025	Exercice N-1 31/08/2024
3 . RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	315 834	441 868
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
7718000 - Autres produits exceptionnels	4 507	2 936
7720000 - Produits sur exercices antérieurs	12 955	83 592
	17 463	86 528
Sur opérations en capital		
7770000 - Quote part des subv. d'investissmt	92 140	98 210
	92 140	98 210
Total V	109 603	184 738
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
6718000 - Autres charges exceptionnelles sur	129	18 216
6720000 - Charges sur exercices antérieurs	8 422	2 536
6788000 - Charges exceptionnelles diverses	2 127	
	10 678	20 751
Sur opérations en capital		
6788000 - Charges exceptionnelles diverses		31 972
		31 972
Dotations aux amortissements et aux provisions		
6871000 - Dotations aux amortissements except	517	412
6876100 - Dot. dépréc. exceptionnelles	185 000	
	185 517	412
Total VI	196 195	53 135
4 . RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-86 593	131 602
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
6950000 - Impôts sur les bénéfices	26 407	32 399
	26 407	32 399

	Exercice N 31/08/2025	Exercice N-1 31/08/2024
Total des produits (I+III+V)	7 309 169	7 264 384
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	7 106 335	6 723 313
EXCEDENT OU DEFICIT	202 834	541 071

Bernard ROUX
BR AUDIT CONSULTING
Commissaire aux Comptes



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos au 31/08/2025

PRESENTE AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

OGEC COURS MAINTENON

10 Boulevard Pasteur
83400 – HYERES

SIRET : 775 712 730 000 16

Expert-comptable diplômé inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille
Commissaire aux Comptes inscrit auprès de la Cour d'Appel d'Aix en Provence
67 Avenue Irène et Frédéric Joliot Curie – BP 60574 – ZI La Garde – 83042 TOULON Cédex 9

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
--

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'articles R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L 612-5 du code de commerce.

Fait à LA GARDE, le 26 janvier 2026,

Le commissaire aux Comptes.



Bernard ROUX.
BR AUDIT CONSULTING.

Bernard ROUX
BR AUDIT CONSULTING
Commissaire aux Comptes



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/08/2025

PRESENTE AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

OGEC COURS MAINTENON

10 Boulevard Pasteur
83400 – HYERES

SIRET : 775 712 730 000 16

Expert-comptable diplômé inscrit au tableau de l'Ordre de la région PACA
Commissaire aux Comptes inscrit auprès de la Cour d'Appel d'Alx en Provence
67 Avenue Irène et Frédéric Joliot Curie – BP 60574 – ZI La Garde – 83042 TOULON Cédex 9



Bernard ROUX
BR AUDIT CONSULTING
Commissaire aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 31/08/2025

ASSOCIATION OGEC COURS MAINTENON
Siège social : 10 Boulevard Pasteur – 83400 HYERES

Aux membres de l'association,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OGEC COURS MAINTENON, relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de votre association sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

✓ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Bernard ROUX
BR AUDIT CONSULTING
Commissaire aux Comptes

✓ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nos travaux ont aussi notamment consisté à apprécier la comptabilisation en charge du loyer pour sa valeur économique et analysé la différence avec qui aurait dû être effectivement payé.

Le point 1 du paragraphe Règles et méthodes comptables de l'Annexe traite de la comptabilisation d'une provision pour « fraude au président » pour un montant de 185 000 € ; dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés que les conditions étaient remplies pour constituer cette provision sur cet exercice. Nous avons également validé que l'Annexe fournit une information appropriée à ce sujet.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification des autres documents adressés aux membres.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier établi par le Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités des personnes constituant le Conseil d'Administration relatives aux comptes annuels

Il appartient aux membres du Conseil d'Administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il leur incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Bernard ROUX
BR AUDIT CONSULTING
Commissaire aux Comptes

- ❖ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ❖ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ❖ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les membres du comité directeur, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ❖ Il apprécie le caractère approprié de l'application par les membres du Conseil d'Administration de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ❖ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LA GARDE, le 26 janvier 2026.

Bernard ROUX



BR AUDIT CONSULTING

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	15 474	15 474		
Immobilisations corporelles				
<i>Constructions</i>	12 141 396	7 723 916	4 417 480	4 461 698
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	1 398 908	1 164 925	233 983	296 634
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	1 369 589	872 607	496 982	409 366
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	78 069		78 069	289 860
<i>Avances et acomptes</i>	18 300		18 300	3 958
Immobilisations financières				
<i>Prêts</i>	135 776		135 776	131 813
<i>Autres immobilisations financières</i>	381 783	185 000	196 783	1 863
Total I	15 539 295	9 961 922	5 577 373	5 595 191
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
<i>Créances Usagers et comptes rattachés</i>	26 719	16 880	9 839	14 576
<i>Autres</i>	291 770		291 770	108 638
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	1 599 748		1 599 748	1 552 834
<i>Disponibilités</i>	2 029 013		2 029 013	2 101 548
<i>Charges constatés d'avance</i>	122 873		122 873	121 217
Total II	4 070 123	201 880	4 053 243	3 898 813
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	19 609 418	10 163 802	9 630 616	9 494 004
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

	au 31/08/2025	au 31/08/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
<i>Fonds propres complémentaires</i>	2 282 681	2 282 681
Fonds propres avec droits de reprise		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	3 000 000	2 700 000
Report à nouveau	2 391 221	2 150 150
Excédent ou déficit de l'exercice	202 834	541 071
Situation nette (sous-total)	7 876 737	7 673 902
Subventions d'investissement	594 382	632 798
Total I	8 471 118	8 306 701
FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
Provisions pour charges	275 848	280 065
Total III	275 848	280 065
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	161 614	274 733
Emprunts et dettes financières diverses		7 608
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	147 172	163 662
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 619	50 210
Dettes fiscales et sociales	177 441	167 476
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	166 589	91 404
Autres dettes	108 025	148 640
Produits constatés d'avance	12 190	3 505
Total IV	883 649	907 238
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	9 630 616	9 494 004
(1) Dont à plus d'un an (a)	47 699	
Dont à moins d'un an (a)	688 778	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	Exercice N 31/08/2025	Exercice N-1 31/08/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services		
<i>Ventes de biens</i>	-3	220
<i>Ventes de prestations de services</i>	4 583 310	4 428 948
Produits des tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	2 078 413	2 068 439
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		9 690
dont dons manuels		9 690
<i>Contributions financières</i>		396
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	23 932	29 373
Autres produits	358 433	361 924
Total I	7 044 085	6 898 990
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	76 865	55 469
Autres achats et charges externes	2 633 622	2 506 659
Impôts, taxes et versements assimilés	265 745	247 077
Salaires et traitements	1 844 679	1 799 354
Charges sociales	865 988	789 156
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	763 224	771 856
Dotations aux provisions	20 446	29 900
Autres charges	411 603	435 958
Total II	6 882 172	6 635 429
1 . RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	161 913	263 560
PRODUITS FINANCIERS		
Autres Intérêts et produits assimilés	155 482	180 657
Total III	155 482	180 657
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	1 561	2 350
Total IV	1 561	2 350
2 . RESULTAT FINANCIER (III-IV)	153 921	178 308

	Exercice N 31/08/2025	Exercice N-1 31/08/2024
3 . RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	315 834	441 868
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	17 463	86 528
Sur opérations en capital	92 140	98 210
Total V	109 603	184 738
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	10 678	20 751
Sur opérations en capital		31 972
Dotations aux amortissements et aux provisions	185 517	412
Total VI	196 195	53 135
4 . RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-86 593	131 602
Impôts sur les bénéfices (VIII)	26 407	32 399
Total des produits (I+III+V)	7 309 169	7 264 384
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	7 106 335	6 723 313
EXCEDENT OU DEFICIT	202 834	541 071

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	867 248	848 779
Total	867 248	848 779
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens	867 248	848 779
Total	867 248	848 779

1 – ACTIVITES ET FINANCEMENT

L'Organisme de Gestion de l'Etablissement Catholique Cours Maintenon est constitué en association déclarée loi 1901.

L'objet de l'association est d'assumer juridiquement la gestion de l'établissement scolaire dénommé Cours Maintenon, 10 Bd Pasteur 83409 HYERES.

L'association pourra se livrer à toute activité se rapportant directement ou indirectement à l'éducation, l'enseignement, la formation et la culture sous toutes ses formes, dans le respect du charisme de la Congrégation des sœurs hospitalières de St Thomas de Villeneuve.

L'association pourra réaliser toutes les activités parascolaires telles que l'accueil, l'hébergement, la restauration, la mise à disposition de locaux et d'une manière générale toute activité de quelque nature que ce soit, en lien avec son objet principal.

L'association pourra passer des conventions avec l'Etat Français, les collectivités territoriales ainsi qu'avec tout organisme concourant même partiellement à son objet.

Elle pourra acquérir tous biens nécessaires à la réalisation de son objet ou en avoir jouissance.

Les membres de l'association sont constitués en assemblées : Conseil d'Administration et Assemblée Générale. Les assemblées sont présidées par le Président de l'association.

L'Assemblée générale se réunit au minimum une fois par an en formation ordinaire.

- Les ressources financières de l'association se composent :
 - des contributions des familles,
 - d'une cotisation qui peut être demandée par le Conseil d'administration,
 - des contributions, participations et subventions versées par l'Etat, les collectivités locales notamment,
 - les intérêts et revenus du patrimoine de l'association,
 - du produit de sa gestion propre, et plus généralement de toutes ressources non interdites par la Loi et les règlements en vigueur.
- Les effectifs de l'Etablissement au 1er janvier 2024 :
 - 65 salariés OGE, qui correspondent à 55,23 équivalents temps plein,
 - 123 enseignants de l'Education nationale, qui correspondent à 114,81 équivalents temps plein.
- Les locaux sont la propriété de la Congrégation des sœurs hospitalières de Saint Thomas de Villeneuve ; l'OCEC Cours Maintenon verse un loyer périodique à la Congrégation.
La surface au plancher des locaux habitables et annexes comprenant l'école St Joseph, l'école St Thomas de Villeneuve, le collège et le lycée Maintenon, le bâtiment d'hébergement et deux appartements privés s'élève à 12.647 m2.

2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'activité ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1 - Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Provision pour fraude au président : Au cours de l'exercice, la société a été victime d'une fraude dite « au président », ayant généré un préjudice financier total de 379 920 Euros. Des procédures sont en cours, comprenant notamment une enquête menée par la police judiciaire ainsi qu'une requête déposée auprès du tribunal compétent. A la clôture de l'exercice, le recouvrement des sommes concernées ne peut être considéré comme raisonnablement certain. En conséquence, et conformément aux règles comptables en vigueur, une provision pour dépréciation exceptionnelle a été constituée pour un montant de 185 000 Euros, correspondant aux deux premiers virements réalisés dans le cadre de cette fraude.

2 - Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

La méthode de traitement des actifs en matière de présentation des comptes annuels n'a pas été modifiée. La méthode antérieurement retenue était la méthode PROSPECTIVE dite SIMPLIFIÉE

Pour les immobilisations décomposables, l'association comptabilise depuis plusieurs exercices les factures d'immobilisations de manière détaillée car il s'agit souvent de remplacement, remise en état (fenêtres, faux plafond, éclairage, volets etc)

Aucune décomposition n'est apparue évidente ou significative à l'examen de l'actif immobilisé par l'association en l'absence d'expertise ou d'autres éléments probants, au niveau des matériels et agencements divers et agencements des constructions. Les durées d'usage étant considérées comme équivalentes à la durée réelle d'utilisation attendue par l'association, ou encore aux durées prévues lors de l'attribution des subventions les finançant.

Rappels/méthodes utilisées

Le poste Bâtiment Collège a fait l'objet précédemment d'une décomposition conforme à l'article 237 Septies du CGI, par composants de la manière suivante

- 85 % pour le bâtiment
- 10% pour l'électricité, plomberie
- 5% pour la façade, étanchéité, menuiseries.

Pour les immobilisations non décomposables, les entités qui déterminent les composants selon la méthode simplifiée de réallocation des valeurs nettes comptables doivent également déterminer les nouveaux plans d'amortissements (durées d'utilisation restant à courir et mode) des immobilisations non décomposables à partir des valeurs nettes comptables

L'association a précédemment décidé que les durées d'utilisation de cette catégorie d'immobilisations n'étaient pas différentes de celles retenues avant l'application des nouvelles règles et ne présentaient pas de caractère significatif. Il n'y a donc pas lieu de procéder à un ajustement des dotations futures. L'association conserve les calculs d'amortissements passés. Les immobilisations totalement amorties encore en service ne donnant pas lieu à revalorisation, ni retraitement

3 - Subventions d'investissement

Depuis l'exercice 2019/2020, le nouveau plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif est appliqué.

Ainsi, les subventions d'investissement reçues sont considérées « non renouvelables » Elles sont comptabilisées dans les comptes « 131 » et non plus le compte « 103 ». La quote-part amortissable et acquise à l'association est comptabilisée au crédit des comptes « 139 » et non plus les comptes « 102 ».

Par mesure de simplification et afin de respecter la permanence des méthodes, les subventions d'investissement sont amorties à partir du 1^{er} septembre de l'exercice suivant lequel les travaux liés à ces subventions ont été réalisés.

Il faut noter l'application de la nouvelle numérotation des comptes 131 et 139 qui sont maintenant codifiés en fonction de la collectivité :

1312 : Région

1313 : Département

Par ailleurs, en application du règlement ANC N°2022-01 du 11 mars 2022 qui modifie le PCG en ajoutant une section consacrée à la formation professionnelle et à l'apprentissage, il a été décidé d'affecter le solde de la taxe d'apprentissage dans un compte 13181 « taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires ».

Par mesure de simplification, le solde de la taxe d'apprentissage est étalé sur 5 ans.

Le traitement des subventions reçues est comptabilisé en Produits au crédit du compte 777 « Quote-part des subventions d'investissements portées en profits » et s'élève à 98 852.09 Euros.

4 - Provisions pour dépréciation d'actif

Elles sont constituées pour tenir compte des risques de la dépréciation et d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

La provision pour créances douteuses a été établie suivant une liste nominative issue des données fournies par le service chargé du recouvrement.

5- Indemnités journalières

Les indemnités journalières versées en cas de maladie ou d'accident sont présentées au crédit des comptes « 428712 » alors que le plan comptable de la FNOGEC préconise le compte « 649 ».

Ce changement a été décidé afin d'établir un meilleur contrôle des versements d'indemnités journalières.

2- INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

1. Engagement de retraite

La dotation aux provisions pour indemnité de départ à la retraite du personnel OGEC, dont la méthode reste inchangée par rapport aux exercices précédents est basée sur un âge moyen de départ de 62 ans.

Compte tenu de l'absence de dispositions particulières dans la convention collective des Etablissements d'enseignements privés, les modalités de droit commun ont été retenues pour le calcul.

Il a été comptabilisé une provision de départ à la retraite du personnel OGEC de 11 933 Euros. Ainsi, le montant de la provision au 31/08/2025 représente 275 848 Euros.

Depuis 01/2011, la gestion retraite Enseignants est prise en charge par l'Etat. Il n'y a donc plus de provision à ce titre.

2. Affectation du résultat

Il est rappelé que l'assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31/08/2024 a pris la décision d'affecter l'excédent de l'exercice 2023/2024 d'un montant de 541 071.13 Euros en « Report à nouveau » pour 241 071.13 Euros et en « Réserves pour investissements » pour 300 000 Euros.

3. Loyer économique

Comme pour les années précédentes, le loyer a été comptabilisé en charge pour sa valeur économique (actualisé en fonction des variations non plus de l'indice du coût de la construction (Base 2TR1995) mais en fonction de la « moyenne associée » par référence aux dispositions du bail). Le montant actualisé est de 512 107.65 Euros HT (année civile 2024).

La différence constatée entre ce loyer économique et le loyer qui aurait dû être effectivement payé (1 250 000 Euros HT avant actualisation) à savoir 867 247.76 Euros, a été comptabilisée pour cet exercice, compte tenu des modifications du plan comptable FNOGEC, au débit du compte 861100 et au crédit du compte 871000.

Ce changement de numérotation et de présentation comptable a pour effet, de la même manière que pour l'exercice précédent, de réduire le montant annuel des charges et des produits de l'association d'un montant de 867 247.76 Euros.

4. Comité Social et Economique

Il existe au sein du COURS MAINTENON un Comité Social et Economique géré par les membres élus de la délégation unique du personnel qui bénéficie sur l'exercice 2024/2025 d'un budget de :

1) 14 220,49 Euros au titre du budget de fonctionnement

2) L'application du régime général aux enfants des enseignants et personnel scolarisés dans l'association a donné lieu en compensation au versement de la somme de 54 748,90 Euros au titre des œuvres sociales

3) Il est remarqué par ailleurs qu'au niveau poste « DONS » compte 623800 figurent les versements suivants :

Chèques déjeuner	- €
<u>Autres dons et cadeaux</u>	<u>1 940 €</u>
TOTAL	1 940 €

3- FAITS MARQUANTS

L'année scolaire 2024/2025 montre une activité soutenue au profit de l'amélioration continue des conditions de vie et d'enseignement des élèves dont les membres du personnel ont également bénéficié.

En parallèle, le volume des inscriptions d'élèves d'une année sur l'autre est resté stable et conforme aux prévisions.

Les activités périphériques et voyages scolaires se sont concrétisés conformément à leur programmation.

Les travaux de rénovation et d'aménagement ont été menés conformément au plan pluriannuel adopté par le Conseil d'Administration et dans le respect des limites budgétaires fixées. Pour mémoire :

- Reprises d'étanchéité (toitures terrasses, locaux enterrés...) en plusieurs endroits suite aux infiltrations constatées. Il est à noter que les travaux de reprise d'étanchéité ont été pris en charge financièrement par la congrégation propriétaire.
- Rénovation et réagencement du bureau du service informatique.
- Rénovation de la salle à manger des lycéens n°2 avec création d'une zone de débarrassage intégrée à la laverie.
- Rénovation des contrôles d'accès des portes du lycée (tranche 1).
- Sécurisation du périmètre de stationnement sur la Cour d'Honneur de la Maison Tulasne.
- Poursuite de la rénovation de l'internat du lycée (réfection des sols et remplacement de l'intégralité du mobilier).
- Rénovation de l'appartement de la communauté des religieuses incluant une rénovation complète des salles de bain.
- Remise en forme du périmètre de stationnement sur la rue privée de l'école Saint Thomas de Villeneuve.
- Divers travaux de peinture dans le cadre de la maintenance ordinaire des locaux.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 322		-16 848	15 474
Immobilisations incorporelles	32 322		-16 848	15 474
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	3 978 882			3 978 882
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	7 671 196	523 710	-32 391	8 162 514
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 423 365	47 999	-72 456	1 398 908
- Installations générales, agencements aménagements divers	271 500	54 059	-4 893	320 666
- Matériel de transport	34 239			34 239
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	925 068	118 720	-36 004	1 007 784
- Emballages récupérables et divers	6 900			6 900
- Immobilisations corporelles en cours	289 860	63 069	-274 859	78 069
- Avances et acomptes	3 958	14 343		18 300
Immobilisations corporelles	14 604 967	821 900	-420 603	15 006 262
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	133 676	3 963		517 559
Immobilisations financières	133 676	3 963		517 559
ACTIF IMMOBILISE	14 770 965	825 863	-437 451	15 539 295

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 322		16 848	15 474
Immobilisations incorporelles	32 322		16 848	15 474
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	2 546 941	142 139		2 689 081
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 641 439	425 788	32 391	5 034 835
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 126 730	110 651	72 456	1 164 925
- Installations générales, agencements aménagements divers	62 545	26 280		88 825
- Matériel de transport	22 537	2 583		25 119
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	742 358	53 194	36 004	757 300
- Emballages récupérables et divers	902	2 588	4 893	1 362
Immobilisations corporelles	9 143 452	763 223	145 744	9 761 448
ACTIF IMMOBILISE	9 175 774	763 223	162 592	9 776 922



Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 958 920 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	135 776		135 776
Autres	381 783		381 783
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 719	26 719	
Autres	291 770	291 770	
Charges constatées d'avance	122 873	122 873	
Total	958 920	441 362	517 559
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Mangin delfina reversement ij prévo	1 016
Babin nathalie reversement ij prévo	353
Rinaudo hélène reversement ij prévo	3 599
Produits 24/25 à recevoir en 25/26	102 259
Intérêts courus à recevoir	1 433
Total	108 660

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	16 149	185 731		201 880
Total	16 149	185 731		201 880
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		185 000		

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	280 065	11 933	16 150		275 848
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	280 065	11 933	16 150		275 848
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		20 446	23 932		
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 736 477 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	161 614	113 914	47 699	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 619	110 619		
Dettes fiscales et sociales	177 441	177 441		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	166 589	166 589		
Autres dettes (**)	108 025	108 025		
Produits constatés d'avance	12 190	12 190		
Total	736 477	688 778	47 699	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	113 120			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Frs immobil. - fact. non parvenues	1 080
Dettes provisionnées pour cp	10 858
Charges sociales sur cp	3 936
Charges 24/25 à payer en 25/26	87 900
Total	103 774

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges 2025/2026 constatées d'avance	122 873		
Total	122 873		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits 2025/2026 constatés d'avance	20 722		
Total	20 722		

Population scolaire

	2024/2025	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021
Nombre d'élèves					
St Thomas	107	103	94	96	101
St Joseph	99	99	96	96	94
Pré-élémentaire	206	202	190	192	195
St Thomas	224	224	230	233	234
St Joseph	302	293	295	298	294
Elémentaire	526	517	525	531	528
Primaire	732	719	715	723	723
Collège	763	764	758	723	723
Lycée général et technologique	520	508	499	502	489
Lycée des Métiers (ex Lycée pro)	109	110	118	97	107
Secondaire	1 392	1 382	1 375	1 322	1 319
Total des élèves pour l'établissement	2 124	2 101	2 090	2 045	2 042
Pensionnaires	71	70	53	72	62
Demi-pensionnaires	1 500	1 493	1 556	1 515	1 521
Externes	553	538	481	458	459
Nombre de classes					
St Thomas	100	3	3	3	3
St Joseph	94	3	3	3	3
Pré-élémentaire	194	6	6	6	6
St Thomas	237	9	9	9	9
St Joseph	290	10	10	10	10
Elémentaire	527	19	19	19	19
Primaire	721	25	25	25	25
Collège	721	24	25	25	25
Lycée général et technologique	484	18	18	18	18
Lycée des Métiers (ex Lycée pro)	117	7	6	6	6
Secondaire	1 322	49	49	49	49
Total des classes pour l'établissement	2 043	74	74	74	74
Effectif moyen par classe					
Pré-élémentaire	34	34	32	32	33
Elémentaire	28	27	28	28	28
Collège	31	32	30	29	29
Lycée général et technologique	29	28	28	28	27
Lycée des Métiers (ex Lycée pro)	16	16	20	16	18

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 8 100 Euro
Honoraire des autres services : 0 Euro

Subventions d'exploitation

Participation de l'état et collectivités publiques
Subventions de fonctionnement

	2024/2025
PARTICIPATION DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	
TOTAL	
AUTRES PARTICIPATIONS	
TOTAL	95 134
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR AUTRES ACTIVITES	
TOTAL	2 078 413

COURS MAINTENON - Exercice 2024/2025

INFORMATION SUR LES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION
-
SUBVENTIONS PAR ELEVE

		TOTAL	ETAT	REGION	DEPARTEMENT	COMMUNE
LYCEE GENERAL ET TECHNIQUE	SUBVENTIONS	612 433	254 297	358 136		
	EFFECTIF	520	520	520		
	MONTANT PAR ELEVE	1 177,76	489,03	688,72	-	-
LYCEE PROFESSIONNEL	SUBVENTIONS	176 418	72 430	103 988		
	EFFECTIF	109	109	109		
	MONTANT PAR ELEVE	1 618,51	664,50	954,02	-	-
COLLEGE	SUBVENTIONS	865 661	391 234		474 427	
	EFFECTIF	763	763		763	
	MONTANT PAR ELEVE	1 134,55	512,76	-	621,79	-
ST JOSEPH	SUBVENTIONS	192 719				192 719
	EFFECTIF	401				401
	MONTANT PAR ELEVE	480,60	-	-	-	480,60
ST THOMAS	SUBVENTIONS	142 947				142 947
	EFFECTIF	331				331
	MONTANT PAR ELEVE	431,86	-	-	-	431,86
TOTAL DES SUBVENTIONS RECUES		1 990 178	717 961	462 124	474 427	335 686

